

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

DOMFAING le 13 décembre 2023 – 19 h 45

Présents : Laurent DURAND, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Eric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Dominique THIRION, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Christophe COSSIN, Jérôme DOMBRAT, Emilie SONNEFRAUD, Allain VOYEN.

1- Informations du Président

Retour sur AG FFTT décembre 2023

Les discours prononcés ont été dans la continuité des actions annoncées, avec un accent fort mis sur Paris 2024.

Il a été précisé qu'il n'y aurait pas d'augmentation des tarifs en 2024 (licences...)

Il faut noter que le budget prévisionnel a été rejeté lors du vote de l'assemblée, (à 100 voix sur 9000) sans que des motifs soient mis en avant. Le budget présentait un déficit de 200 000€ sur 6.5 M€. Pas de compte rendu sur le site de la FFTT. Le budget doit être représenté à nouveau lors d'une AG qui reste à programmer et qui se déroulera sans doute en visioconférence.

Philippe BOLMONT du club de BAINS LES BAINS a été décoré de la médaille d'or du mérite fédéral.

Campagne subventions 2024 :

Le délai de dépôt est raccourci d'un mois pour la charte sport et les contrats d'objectifs du Conseil Départemental. Tous les dispositifs sont répertoriés dans le tableau ci-dessous avec les dates butoirs.

DISPOSITIFS DE LA POLITIQUE SPORTIVE	DATES DE DEPOTS ET DE CLOTURE DES DISPOSITIFS
Soutien des athlètes de haut-niveau	Dépôt des dossiers possible A partir du 6 novembre 2023 et jusqu'au 3 mai 2024
Soutien aux projets de cohésion sociale et territoriale	Dépôt des dossiers possible A partir du 6 novembre 2023 et jusqu'au 22 décembre 2023
Soutien aux projets de développement des Comités sportifs départementaux	

Soutien des clubs évoluant au niveau national	
Soutien à l'acquisition de petits matériels sportifs Comités départementaux / clubs sportifs	
Nouvel appel à projet sport / jeunesse 'Faire bouger les jeunes vosgiens'	
Dispositif d'aide aux manifestations sportives	Dépôt des dossiers possible tout au long de l'année 5 mois minimum avant la manifestation
Parc de matériels d'organisation pour les manifestations	Demande possible tout au long de l'année 1 mois minimum avant la manifestation

Pas d'information actuellement concernant l'ANS

Stage délocalisé à ETIVAL :

Ce stage sur 5 jours en juillet a été validé comme stage délocalisé. Il y a eu en moyenne 11 jeunes extérieurs au club (issus de 5 clubs) l'aide CD se monte à 550€.

Convention de prestations de service LGETT / CD :

Dans un courrier aux CD (ci-dessous), le Président PORTE nous propose de réfléchir à l'opportunité de signer des conventions de prestations de service. Certains CD sont déjà liés par des conventions de ce type mais elles arrivent à échéance à la fin de la saison et une étude est en cours pour les renouveler.

Chère Présidente de CD chers Présidents de CD

Vous n'êtes pas sans savoir que, depuis 2014 pour les plus anciennes et 2017 pour les plus récentes, des conventions de prestation de service lient la Ligue et certains Comités Départementaux pour les accompagner avec des professionnels dans la mise en œuvre de leur Projet Associatif dans toutes ses composantes (développement, détection, recrutement, perfectionnement, administratif, communication, etc.)

Je ne peux que saluer le travail accompli depuis toutes ces années par les différents collaborateurs de la Ligue et les bénévoles des CD, au service du tennis de table dans sa globalité. Je suis particulièrement fier de l'excellente entente qu'il a pu y avoir entre toutes les parties sur ce sujet, depuis toutes ces années.

Ces différentes conventions de prestation de service s'arrêtent toutes dans leur forme actuelle à l'issue de cette saison 2023/2024. Nous sommes actuellement en train de dresser un bilan partagé de cette prestation avec les trois comités concernés.

Mais nous devons dès à présent réfléchir rapidement à la suite à y donner. En effet, les implications en terme de ressources humaines peuvent être importantes, et je me dois d'anticiper au mieux la fin de ces conventions, ou leur continuation probable, ou leur expansion éventuelle, pour pouvoir réorganiser avec efficacité les services régionaux si besoin.

Les comités départementaux actuellement conventionnés sont bien évidemment prioritairement concernés par cette réflexion, mais je souhaite néanmoins que vous aillez tous l'opportunité d'exprimer auprès de la Ligue vos éventuels besoins en la matière, afin que nous puissions

étudier ensemble en quoi l'apport complémentaire de professionnels sur certaines missions pourrait vous être utile.

Je comprendrais aisément que certains Comités Départementaux, déjà employeurs eux-mêmes et disposant de compétences avérées, puissent se sentir moins concernés par cette démarche qui se veut identique à l'ensemble du territoire. Qu'ils n'hésitent néanmoins pas à nous contacter si des missions précises et nouvelles pouvaient être accomplies de façon mutualisée.

Pour les autres, je suis assez convaincu que l'apport de professionnels pour l'accomplissement de certains de vos projets et missions serait un plus, sans avoir le côté compliqué de la gestion RH de ces collaborateurs et en pouvant ajuster au plus juste le volant d'heures d'intervention.

La fin de l'année civile en cours me paraît être une date butoir naturelle et cohérente pour envisager sereinement la mise en place de nouvelles conventions pour 2024/2025, et nous restons donc avec Vincent à votre entière disposition dans les prochaines semaines, et lors de l'Assemblée Générale qui arrive, pour évoquer ce sujet, répondre à vos interrogations, étudier vos besoins.

Nous ne manquerons d'ailleurs pas de revenir vers certains d'entre vous le cas échéant.

Le CD ne souhaite pas s'engager sur du long terme mais serait peut-être prêt à solliciter ces prestataires ponctuellement si c'est possible.

Fourniture des récompenses CD88 :

Les récompenses étaient fournies par Wack Sports qui remet en cause les conditions générales définies au départ (livraison et facturation à chaque organisation), le devis présenté pour cette saison est uniquement sous condition de livraison et facturation unique. Malgré plusieurs échanges la situation ne bouge pas. Nous avons demandé un devis à Trophée Diffusion incluant nos conditions de facturation et livraison.

Devis Wack avec envoi unique 1814€ (+ 2000€ si envois différés)

Devis Trophée avec envoi et facturation différés 1835€

A noter que certaines récompenses ont été revues avec Trophée (ex médailles 32mm proposées par Wack passées en 50mm).

La proposition de retenir Trophée diffusion pour cette année sportive est adoptée à l'unanimité.

2- Pôle gestion de l'activité

Commission sportive

Championnat :

La première phase est terminée. La commission sportive doit valider les montants et descendants. Les poules de deuxième phase seront validées dès lundi 17 décembre.

Compétitions :

Deux tours de **critérium** sont terminés. Au 1^{er} tour 166 vosgiens inscrits au niveau fédéral dont 132 au département. Au tour 2, 185 vosgiens inscrits sur les 3 niveaux et 146 en départementale (+14 par rapport à 2022-2023).

Interclubs jeunes : deux tours ont déjà eu lieu. Le premier était un peu tôt en début de saison et le deuxième un jour férié. La fréquentation a été moins importante que l'an passé.

Coupe des Vosges : les inscriptions ont été envoyées, délai de réponse 24 décembre. A ce jour 2 clubs et 3 équipes inscrites. Premier tour le 13 janvier.

Commission arbitrage

Les aides à l'arbitrage des compétitions qui se sont déroulées étaient bien présents.

Formation : 2 candidats vosgiens sont inscrits à la formation de JA2 et 1 à celles de JA3.

Validation des organisations

Depuis le début de la phase 2 tours d'interclubs jeunes et 2 tours de critérium fédéral ont été organisés.

1er tour des Interclubs jeunes à VRTT MOYENMOUTIER le 30 septembre avec René PARIS et Christophe COSSIN au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

1er tour du critérium fédéral le 15 octobre à Eloyes avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Laurent DURAND au juge arbitrage. ELOYES et XONRUPT présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

2ème tour des Interclubs jeunes à THIAVILLE le 1^{er} novembre avec René PARIS et Christophe COSSIN au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

2ème tour du critérium fédéral à MONTHUREUX le 3 décembre avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Laurent DURAND au juge arbitrage. BAINS LES BAINS et VITTEL présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

Commission technique

Stages techniques : le premier s'est déroulé à SAINT DIE avec 3 clubs présents et 14 participants. Le second aura lieu à THIAVILLE le 27 décembre avec pour encadrement Alban STOCQUART et Madeline VOYEN. Sébastien KOEHLER de la Ligue sera également présent pour travailler avec les jeunes sélectionnées au pôle, 2 joueuses d'ANOULD et deux joueuses d'autres départements.

Sélections : noter dans le règlement des championnats des Vosges que les vainqueurs PBMC seront sélectionnés dans l'équipe des Vosges pour les inter-CD.

3- Pôle développement promotion

Point licences

Licences Traditionnelles 689 -16 / juin 2023

Licences Loisirs 306 -89 / juin 2023

La situation n'est pas alarmante, les chiffres vont encore évoluer d'ici juin.

Licences Découverte 15

Licences Liberté 0

Licences événementielles 97 (Foyers ruraux 45, Epinal été 34, Golbey 18) d'autres actions menées au cours de la saison vont gonfler ce total.

D88 - VOSGES	Loisir			Competition			Total			decouverte	Liberté	
	23/24	22/23	Diff	23/24	22/23	Diff	23/24	22/23	Diff			23/24
25/03/2023												
06880002 - ANOULD	43	31	12	65	74	-9	108	105	3	1		
06880007 - NEUFCHATEAU T.T.	1	0	1	32	35	-3	33	35	-2			
06880010 - SAINT DIE SRD	59	83	-24	72	64	8	131	147	-16			
06880017 - UZEMAIN	4	7	-3	10	8	2	14	15	-1			
06880018 - LA HOUSIERE	4	0	4	9	8	1	13	8	5			
06880021 - BAINS LES BAINS	6	8	-2	16	12	4	22	20	2	1		
06880022 - VITTEL	7	26	-19	36	46	-10	43	72	-29			
06880049 - MIRECOURT L	12	7	5	22	19	3	34	26	8			
06880050 - VAGNEY	8	5	3	19	21	-2	27	26	1			
06880051 - GOLBEY	24	29	-5	34	43	-9	58	72	-14			
06880060 - LA BRESSE T.T.	2	6	-4	11	6	5	13	12	1			
06880064 - TT des Ballons	2	22	-20	41	44	-3	43	66	-23			
06880066 - ELOYES	13	9	4	30	28	2	43	37	6			
06880071 - EPINAL T.S.P.	26	32	-6	23	25	-2	49	57	-8			
06880073 - SAINTE MARGUERITE C.T.T.	2	2	0	11	12	-1	13	14	-1			
06880083 - XONRUPT A	0	0	0	5	7	-2	5	7	-2			
06880086 - MOYENMOUTIER	3	7	-4	12	7	5	15	14	1			
06880101 - DOMFAING-	10	16	-6	29	29	0	39	45	-6			
06880113 - LA BOURGONCE	0	1	-1	13	13	0	13	14	-1	3		
06880119 - CHARMES	7	1	6	21	20	1	28	21	7			
06880123 - ETIVAL ASRTT	27	33	-6	61	63	-2	88	96	-8	10		
06880138 - MONTHUREUX	2	2	0	13	15	-2	15	17	-2			
06880140 - THIAVILLE	0	1	-1	10	17	-7	10	18	-8			
06880143 - HADIGNY	0	16	-16	6	11	-5	6	27	-21			
06880145 - THAON CHEN	29	33	-4	51	50	1	80	83	-3			
06880146 - DOMPAIRE	13	16	-3	17	16	1	30	32	-2			
06880159 Gerardmer	0		0	10		10	10	0	10			
06880157 - BEGNECOURT	2	1	1	10	13	-3	12	14	-2			
Total	306	394	-88	689	706	-17	995	1100	-105	15		0

Actions en partenariat : un courrier a été envoyé aux clubs en début de saison pour proposer l'aide du CD sur des actions promotionnelles. Le club de MIRECOURT a une action en cours avec les scolaires mais n'a demandé que des récompenses. THAON CHENIMENIL projette une action en lien avec Paris 2024, un projet ambitieux qui doit être clarifié. SAINT DIE envisage une action découverte nouvelles activité en fin de saison. Proposition du club de Bruyères pour une action pour les scolaires suite à une demande reçue d'une école avec 5 classes de primaire (minimum 110 élèves au total) sur 1/2 journée par classe. 2 services civiques, les enseignants et des parents d'élèves seront présents pour accompagner. Un gymnase avec 4 tables sera mis à disposition. Planning prévu la semaine avant les vacances mi-février.

Réunion développement du 25 septembre : proposition du CDOS pour organiser sur GERARDMER VITTEL et SAINT DIE des actions en lien avec Paris 2024. Michel FEICHT doit réfléchir à des actions tennis de table que le CD pourrait proposer en partenariat avec les clubs.

Convention CD / Ligue : remise à plat entre le CD et la Ligue sur la formation d'initiateur de club. La gestion de cette formation est plus simple pour les CD ayant des salariés. La validation de la partie pratique mise en place par le CD n'a pas reçu l'approbation de la Ligue. Louis SIMON du club de SAINT DIE a été coopté au sein de la commission développement et a accepté d'être le référent du CD pour Ligue pour la mise en place de cette formation. Les pratiques de l'an passé seront validées et une nouvelle session sera organisée en 2024.

Visites de clubs :

Visites de ELOYES, LA BOURGONCE et HADIGNY qui a des problèmes de salle. MONTHUREUX ne souhaite pas recevoir la visite du CD. Il sera difficile de rencontrer BAINS LES BAINS.

4- Pôle gestion administrative et financière

Point financier

Le trésorier informe les participants que les chiffres qui sont présentés ce soir sont ceux arrêtés au 12 décembre veille de ce Comité. Il rappelle qu'il n'y a pas eu de Comité Directeur depuis l'Assemblée Générale.

Situation comptable : le trésorier informe sur les principales recettes perçues depuis cette date. La subvention ANS de 3 700,00 € perçue le 22/09, en baisse par rapport à 2022 (4 500,00 €), la subvention Contrats d'Objectifs du Conseil Départemental de 3 831,80 € perçue le 03/11 en baisse aussi (4 210,00 € en 2022).

Quant aux principales dépenses, il y a eu le paiement de deux factures à Wack Sport 600,00 € de bons cadeaux distribués à l'AG et 96,00€ d'achat de balles pour les stages techniques. Il y a eu aussi le paiement de la facture de 620,00€ à la Ligue pour la maintenance du site internet et l'utilisation du logiciel de comptabilité EBP, le remboursement des frais de la dernière réunion de CD du 30/08, les frais du stage CD de Saint-Dié le 30/10 pour un montant de 371,00 €, l'aide de 800€ à la PRO Etival pour 2022-2023 et enfin 100,00€ versés au profit de la recherche contre le cancer à la suite du décès de Philippe BOURGEOIS.

Situation financière : le trésorier présente le tableau de synthèse de la trésorerie en banque. Le solde de de trésorerie est égal à 44 889,03 € contre 41 129,61 € au 30/06/2023.

Quant à la situation financière des clubs vis-à-vis du CD, le trésorier précise qu'elle n'a pas beaucoup évolué à l'exception des opérations réalisées suite à la remise des fiches financières à l'AG. Il s'agit du remboursement des avoirs à 4 clubs pour un montant global de 786,60 € et 4 clubs qui ont payé leur dette pour un montant global de 496,70€. La situation au 12/12/2023 est la suivante : sur 28 clubs affiliés : 8 ont une dette globale de 1 165,88 €, 8 sont à zéro et 12 ont des avoirs pour un montant total de 3 143,71 €. Le solde de la balance présente un solde excédentaire de 1 977,80 €.

Bilan du 1^{er} stage CD : le trésorier présente le bilan financier du premier stage technique de SAINT DIE le 30/10. Des frais d'encadrement raisonnables qui s'élèvent à 201,00 € et l'indemnisation du club organisateur à 170,00€ soit un total de 371,00 €.

Tarifs 2023-2024 : pour donner suite aux demandes répétées de René PARIS, le trésorier évoque le sujet concernant l'abandon de frais sous forme de don et le tarif à appliquer. Il rappelle et confirme que les bénévoles peuvent renoncer au remboursement des frais qu'ils ont payés de leur propre poche pour le compte de l'association et dans ce cas les indemnités kilométriques sont celles publiées chaque année au moment de l'application de la loi de finances. Le trésorier présente le tableau des tarifs actuels à appliquer et précise que la note de frais du CD sera modifiée en conséquence. Il informe que les indemnités kilométriques versées en cas de don, sont égales à celles appliquées par la Ligue.

Gestion administrative

Jérôme DOMBRAT et Jean-Pierre VOYEN, responsables technique et arbitrage auront accès à l'**adresse contact** pour gérer les stages et la coupe des Vosges. Isabelle aura aussi un accès pour gérer le secrétariat.

Attention à bien mettre les adresses des destinataires en **CCI**.

La séance est levée à 22h.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT